



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 26 novembre 2019

CNP Assurances lance avec succès sa première obligation subordonnée verte

Acteur de la transition vers une économie décarbonée, CNP Assurances annonce le succès du lancement, le 20 novembre 2019, de sa première obligation subordonnée verte de maturité juillet 2050 avec des options de remboursement anticipé à partir de juillet 2030.

Cette émission inaugurale de 750 M€ constitue du capital réglementaire Tier 2 conformément à la réglementation Solvabilité 2. Elle a rencontré un grand succès et a été largement sursouscrite avec un montant d'ordres proche de 2 Md€. Le coupon fixé à 2 % représente le plus bas coupon obtenu par CNP Assurances sur du capital Tier 2.

Les fonds levés grâce à cette opération permettront à CNP Assurances de financer des projets verts dans les domaines suivants :

- Immeubles à haute performance énergétique (constructions neuves et réhabilitations)
- Forêts gérées durablement
- Infrastructures vertes comme des projets d'énergie renouvelable et des moyens de transport à faibles émissions de CO2

Les projets financés dans le cadre de cette émission obligataire contribueront à l'objectif que CNP Assurances s'est fixé de multiplier par deux ses encours d'investissements verts, pour atteindre 20 Md€ d'ici fin 2023 contre 10,4 Md€ à fin 2018.

En application des meilleurs standards du marché des obligations vertes (*Green Bond Principles*), CNP Assurances publiera annuellement un rapport d'utilisation des fonds levés et, en fonction des données disponibles, des impacts environnementaux des projets financés (émissions de CO2 évitées, énergie économisée).

En juin 2019, CNP Assurances avait pour la première fois pour un émetteur européen du secteur de l'assurance publié un cadre d'émission d'obligations vertes. L'obligation émise est également la première obligation verte d'un assureur européen sous un format remboursable par anticipation.

Tous les documents liés à l'opération sont disponibles sur le site www.cnp.fr/le-groupe-cnp-assurances/investisseurs/notations-et-financement/financements.

A propos de CNP Assurances

Acteur de référence sur le marché français de l'assurance de personnes, CNP Assurances est présent dans 19 pays en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil, son 2^e marché. Assureur, coassureur et réassureur, CNP Assurances conçoit des solutions de prévoyance/protection et d'épargne/retraite innovantes. La société compte plus de 37 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 14 millions en épargne/retraite. Conformément à son modèle d'affaires, ses solutions sont distribuées par de multiples partenaires et s'adaptent à leur mode de distribution, physique ou digital, et aux besoins des clients de chaque pays.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998. Le Groupe affiche un résultat net de 1 367M€ en 2018.

Contacts

Presse

Florence de Montmarin | 01 42 18 86 51

Tamara Bernard | 01 42 18 86 19

servicepresse@cnp.fr

Suivez nous sur :



Investisseurs et analystes

Nicolas Legrand | 01 42 18 65 95

Jean-Yves Icole | 01 42 18 86 70

Typhaine Lissot | 01 42 18 83 66

Julien Rouch | 01 42 18 94 93

infofi@cnp.fr